



## Mairie de Charensat

### Réunion du 28 Avril 2016

**Présents :** MM. BACCONNET – BARRIERE – BLANCHON – CHAMBON - CLOAREC – COTTET – DEBOUDARD - DUBOISSET – LENOBLE – MOUILLET – MOURLON - POUCHOL – SENETAIRE -

**Absents excusés :** /

**Date de convocation :** 20/04/2016

L'an deux mil seize, le 28 Avril 2016 à 19h00, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BLANCHON François, Maire. Mme BACCONNET a été nommée secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu du 31/03/2016 :** contre : 4 – abstention : 0 – pour : 9

Mr le Maire revient sur le compte-rendu du 31 mars, à savoir :

\*Dépôt permis de construire du bâtiment d'accueil de Chancelade : contre : 4 – abstention : 0 – pour : 9

\*Dépôt dossier subventions du bâtiment d'accueil : contre : 4 – abstention : 0 – pour : 9

\*Conséquences de la Loi Montagne sur les documents d'urbanisme : à savoir que, lorsqu'on avait une demande de permis de construire, Mr le Maire donnait un avis favorable sans tenir compte de la Loi Montagne. Maintenant, tous les points d'eau étant répertoriés, la DDT appliquera (en cohérence avec leur avis concernant le bâtiment d'accueil) sans doute désormais cette Loi. Il serait souhaitable d'entériner au plus vite la carte communale (document qui permettra de résoudre en partie ce problème).

\*TEOM : Lors de l'Assemblée Générale du SIVOM d'Auzances, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été augmenté (compétences Com.Com) à 15,65 %. Déléguee : Mme LENOBLE, excusée.

\*Schéma départemental coopération Intercommunale : Mr le Maire diffuse aux conseillers le projet d'arrêté préfectoral constituant le futur périmètre proposé et ses probables conséquences, discussion et positionnement communal lors d'une prochaine réunion.

**Approbation du compte-rendu du 14/04/2016 :** contre : 3 – abstention : 1 – pour : 9

### QUESTIONS DEBATTUES

**Les délibérations sont réputées prises à l'unanimité sauf précisions contraires**

\*Délégation pour dépôt de dossiers de subventions projets communaux : contre : 4 – abstention : 0 – pour : 9

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Les Membres,